

TERRITOIRES

**Grippe aviaire : aux côtés
des aviculteurs angevins**
P. 08

ENJEUX

**Mal-être : interview
d'Olivier Damaisin**
P. 12

RENCONTRES

**Les agriculteurs isérois
se racontent en BD**
P. 22

leBIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | MAI 2023



DOSSIER

Jeunesse rurale

**Créative, solidaire
et sans complexe**

P. 15



Une protection sociale « à hauteur d'hommes »

La direction interministérielle de la transformation publique préconise un service public plus proche, plus simple et plus efficace. Ces préoccupations sont au cœur de la stratégie de la MSA : garantir un service de qualité exigeant et homogène, l'accès à la protection sociale et aux services des populations et entreprises agricoles et rurales, et renforcer la performance au service de notre ambition. Pour ce faire, nous disposons de leviers uniques : notre réseau de 35 caisses, plus de 15 530 salariés, notre offre de services sur les territoires (210 associations) et nos 13 760 élus.

Notre réseau, c'est ce que je nomme une protection sociale « à hauteur d'hommes » : l'accessibilité à nos accueils physiques et téléphoniques en caisse, le réseau de professionnels de santé au travail, les travailleurs sociaux... cette proximité se matérialise également par notre investissement dans le programme France services qui permet de réinstaller les services publics au plus près des administrés (79 entités labellisées MSA à ce jour). Preuve de l'attrait que représente notre contribution dans ces dispositifs territoriaux, le régime agricole est auditionné par une mission parlementaire chargée d'approfondir les nouvelles modalités d'« aller vers » et d'enrichir l'offre de services au début du mois d'avril. Il présente un double intérêt dans la mesure où il est à la fois partenaire et pilote de ce dispositif France services !

Une protection sociale à hauteur d'hommes, c'est aussi être à l'écoute des besoins de nos adhérents, être en capacité de développer des initiatives originales, agiles et contribuant à valoriser l'inclusion dans les territoires ruraux. Par son offre de services et son tissu associatif, la MSA l'illustre bien au-delà de ses missions de service public, dans cette logique de protection sociale du dernier kilomètre, utile et indispensable à toutes et à tous.

François-Emmanuel Blanc,
directeur général de la CCMSA

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole - 19 rue de Paris - CS 50070-93013 Bobigny Cedex - Tél.: 01 41 63 77 77 - www.msa.fr - **Le Bimsa**: dépôt légal à parution - CPPAP:1026M05851 - ISSN:1298-9401 - **Directeur de la publication**: François-Emmanuel Blanc - **Comité d'orientation**: Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc; Didier Cuniac; Sabine Delbosc Naudan; Thierry Girard; Régis Jacobé; Bernard Simon - **Rédacteur en chef**: Alexandre Roger - **Rédacteur en chef adjoint**: Franck Rozé - **Rédacteurs**: Frédéric Fromentin; Marie Molinaro; Fatima Souab - **Maquettiste**: Delphine Levasseur - **Conception**: agence La Suite&Co - **Administration et abonnements**: tél.: 01 41 63 73 31 - **Abonnement 1 an**: 11,60€ - **Imprimeur**: Riccobono Imprimeurs - Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé - **www.riccobono-imprimeurs.com** - **Couverture**: © Alain Lantreibeq - **Édito**: © Patrice Maurein/CCMSA Image

L'ACTU EN RÉGIONS

P. 03

L'ACTU DE L'INSTITUTION

P. 06

L'ACTU EN IMAGE

P. 07

TERRITOIRES

Grippe aviaire en Maine-et-Loire
Prévention : la MSA joue la carte de la proximité

P. 08

EN JEUX

Mal-être en agriculture
Interview exclusive d'Olivier Damaisin

P. 12

Remettre l'humain au centre

P. 14

DOSSIER

Jeunesse rurale
Créative, solidaire et sans complexe



P. 15

RENCONTRES

Projet artistique collaboratif
Les agriculteurs se racontent en BD

P. 22

Santé sécurité au travail
Les dangers du confinement

P. 24

Concours Innovation Marpa
Des projets inclusifs

P. 25

EN PRATIQUE

Emploi agricole
Les femmes indispensables

P. 26



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.



Languedoc

Amarok kesako?

La MSA du Languedoc vient de mettre place un nouvel outil innovant, Amarok e-santé agri, en collaboration avec l'Université de Montpellier et la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, pour aider les exploitants agricoles à mieux comprendre leur état de santé au travail. Le dispositif comprend un questionnaire qui permet d'identifier les facteurs de satisfaction et de stress au travail, ainsi qu'un indicateur de santé globale.
www.observatoire-amarok.net

1 267

adhérents MSA ont bénéficié d'un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac en 2022 dans le cadre des Instants santé (+ 6 % par rapport à 2021).

Nord Pas-de-Calais

Théâtre antistress



La pièce a été interprétée par la compagnie Entrées de jeu.

La MSA Nord-Pas de Calais poursuit sa démarche de sensibilisation des exploitants, des salariés et de leur entourage à la problématique du stress au travail. Deux nouvelles représentations du débat théâtral « Le stress est dans le pré » se sont déroulées les 14 et 15 mars à Gosnay (62) et Orsinval (59). Un beau succès pour les 155 spectateurs présents qui ont apprécié ce moment d'échange dans une ambiance conviviale et ludique.

Les France services à l'honneur



© MSA Berry-Touraine

Les élus locaux ont rappelé à la Première ministre l'importance du contact direct sur les territoires ruraux. Elle a notamment été accueillie par François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA (à droite sur la photo).

Vendredi 21 avril, l'équipe d'accueil France services/MSA de Valençay a reçu une visite un peu spéciale. Véronique et Julia ont eu à cœur de présenter le fonctionnement de l'agence à la Première ministre Élisabeth Borne, le ministre en charge de la Transformation et de la Fonction Publique Stanislas Guérini et Dominique Faure, la ministre déléguée chargée des Collecti-

tivités Territoriales et de la Ruralité. Leurs objectifs étaient de voir concrètement l'accès aux services publics sur les territoires et échanger avec les agents et les usagers. Claude Doucet, maire de Valençay, administrateur MSA, a rappelé le rôle essentiel de la MSA Berry-Touraine en partenariat avec la Communauté de communes Écuillé-Valençay, pour la mise en place de cette France services.

Var

Formation Sentinelles

La MSA Provence Azur a organisé à Brignoles le 23 mars un séminaire en direction de son réseau de Sentinelles, dans le cadre du programme de prévention du mal-être en agriculture.

Au programme de la journée pour la quarantaine de participants : partage d'expériences et échanges autour de situations rencontrées, actualités du réseau, théâtre forum ainsi que deux ateliers animés par des psychologues spécialisés du comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) sur la crise suicidaire.

Dans le cadre du programme de prévention du mal-être, un objectif national d'élargissement du réseau Sentinelles va progressivement être décliné afin d'arriver d'ici la fin de l'année à 5 000 Sentinelles au niveau national et quelque 150 pour la MSA Provence Azur.

Déjà près d'une cinquantaine de salariés MSA, en relation directe avec les



© MSA Provence Azur

Une quarantaine d'élus a rejoint le réseau dans le cadre de la prévention du mal-être dans le secteur agricole.

adhérents, a assisté à des webinaires de présentation et s'est montrée intéressée pour intégrer les formations dispensées par le Codes au cours du printemps. Au second semestre, d'autres professionnels (membres des chambres d'agriculture ou des syndicats agricoles, vétérinaires, coopératives, banques...) vont également être formés afin de rejoindre ce réseau et ainsi diversifier les sources de signalements.

Bas-Rhin

Ateliers aidants

Prendre du temps pour soi, réfléchir aux impacts de son rôle d'aidant sur sa santé, échanger, trouver des réponses concrètes... : tels sont les objectifs de quatre ateliers organisés du 9 mai au 20 juin à Brumath, commune du Bas-Rhin.

Au programme : sophrologie, relaxation grâce au rire, gestes de premiers secours, techniques d'accompagnement.

Renseignements et inscriptions : Asept Alsace - 03 89 20 79 40 ou par mail alsace@msa-services-alsace.fr

Vosges

La prévention santé à la portée des élèves



© MSA Lorraine

La MSA Lorraine, en partenariat avec la Maison familiale et rurale (MFR) de Bulgnéville, a imaginé un programme de prévention visant à la promotion des connaissances et des bonnes pratiques en santé auprès de leurs élèves de 4^e et de 3^e. Lors de deux interventions organisées les 21 et 22 mars, diverses thématiques ont été abordées comme l'hygiène préventive, la vaccination ou encore la prévention des infections sexuellement transmissibles. Deux agents MSA ont assuré l'animation. L'objectif était de transmettre aux élèves des éléments théoriques, en faisant le parallèle avec des situations concrètes, leur permettant de mieux se les approprier. L'adéquation constatée entre les besoins de ces jeunes et l'intervention de la MSA, coconstruite avec l'équipe pédagogique de la MFR, permet d'envisager un partenariat pérenne sous la forme d'interventions annuelles.



© MSA Dordogne, Lot et Garonne

Le but de la visite était de faire découvrir les emplois agricoles à des salariés en insertion.

Lot

Les chemins verts de l'emploi

La MSA Dordogne, Lot et Garonne et son association Les chemins verts de l'emploi, structure agréée par l'État et le Département pour favoriser le retour à l'emploi durable des publics en difficulté par une activité économique, ont organisé le 6 avril de la visite de l'exploitation viticole de Gilles Pons, le domaine Lou Gaillot à Casseneuil (Lot), en présence de l'administratrice

Annie Rey-Cassand, de responsable de la structure et de six salariés en insertion. Les objectifs de cette visite : faire découvrir les emplois agricoles ; développer et consolider les compétences des salariés en recherche d'emploi ; valoriser le processus de formation engagé par la structure dans la médiation active avec les entreprises du département.

Seine-et-Marne

Paniers solidaires

Des pommes, des poireaux, des carottes, des lentilles ou des flageolets, de la confiture, des petits beurres fabriqués à la ferme, du jus de pomme... et même de la cristophine, ce fruit-légume cousin du concombre et du melon ! Les bénéficiaires de minima sociaux ne repartent pas les mains vides, grâce aux distributions de paniers solidaires organisées par la MSA Île-de-France, à Meaux et au Mée-sur-Seine, une première fois les 3 et 10 décembre 2022, une seconde les 25 mars et 1^{er} avril derniers.

Ils sont accueillis dans les deux communes de Seine-et-Marne par les travailleurs sociaux de l'action sanitaire et sociale de la MSA ainsi que par des élus, délégués et administrateurs. Il leur est également proposé un temps d'échange personnalisé avec une diététicienne, Samantha Wolpin, qui prodigue quelques astuces pour confectionner des recettes simples.

Les denrées non distribuées sont remises à l'association Solaal (solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires) au profit d'autres struc-



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

En tout, 1 200 invitations ont été adressées et 410 paniers distribués.

tures caritatives. La MSA Île-de-France conforte ainsi ses missions de proximité et de solidarité, en soutenant ses assurés les plus fragilisés par l'augmentation du coût de la vie et en leur offrant la possibilité d'accéder à une alimentation saine et équilibrée avec des produits frais et franciliens.

Nord

Cap sur le recrutement!



© MSA Nord-Pas de Calais

L'ensemble des caisses de MSA recrutent chaque année 900 collaborateurs en CDI.

La MSA Nord-Pas de Calais était présente le jeudi 23 mars au 18^e forum Les Clés de l'emploi à Marquette-lez-Lille (Nord), un rendez-vous annuel consacré à l'orientation et au recrutement. L'occasion pour Géraldine Deram, responsable des ressources humaines, et Fanny Vidal, responsable emploi, formation et qualité de vie au travail, de pré-

senter la MSA, ses métiers, les postes à pourvoir et de prendre des contacts en vue de potentiels recrutements.

Les jeunes et moins jeunes qui ont arpenté les 2 000 mètres carrés du salon ont pu participer à des ateliers pour peaufiner leur CV, obtenir des informations sur l'orientation ou encore s'informer sur la création d'entreprise.

Haute-Vienne

Installation : s'informer avant de se lancer



© MSA du Limousin

En 2021 (derniers chiffres disponibles), 13 914 chefs d'exploitation se sont installés en France, soit une augmentation de 11,2 %.

La MSA du Limousin s'est associée à la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne afin d'organiser une journée dédiée à l'installation en agriculture. L'événement a eu lieu le 23 mars dans les locaux de la Maison familiale et

rurale de Beynac. Les élèves de l'établissement qui forme aux métiers de l'agriculture, de l'hippisme, de l'aide à la personne et de la forêt ont participé activement à son organisation.

Tout au long de la journée, les conseillers en protection sociale Corinne Loiseau et Mickaël Deville ont reçu les porteurs de projets afin de les renseigner sur les règles d'affiliation, les prestations dont ils peuvent bénéficier et les charges inhérentes à leur activité.

Ils leur ont également rappelé la façon dont la MSA va les accompagner tout au long de leur vie professionnelle et personnelle grâce à son guichet unique.

Des rendez-vous individuels ont permis aux participants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'obtenir des réponses propres à leur projet d'installation.

AGENDA

Salon de Provence

Salon des agricultures de Provence

Du 2 au 4 juin

Au programme : un village de 200 exposants producteurs et professionnels, une ferme de 1 500 animaux et une centaine d'animations, dont de nombreux ateliers organisés pour les enfants. La chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône organise en parallèle de ce salon la 4^e édition du Trophée de l'innovation. Doté de 8 000 € de prix, il récompense les innovations qui constituent une valeur ajoutée au bénéfice des consommateurs, de l'environnement ou des professionnels.

www.salondesagriculturesdeprovence.com

Congerville-Thionville

Les Culturelles

Du 14 au 15 juin

10 ans après, Les Culturelles reviennent en Île-de-France. Cette édition exceptionnelle organisée par Arvalis (institut technique agricole français) s'adresse aux producteurs de grandes cultures à la recherche d'innovations pour la performance de leur exploitation.

www.lesculturelles.com

France

Journées nationales de l'agriculture

Du 16 au 18 juin

Placées sous le signe de la découverte des métiers, cette 3^e édition sera axée sur l'écoute, la pédagogie et la conviction en faveur de l'attractivité des métiers agricoles. Partout en France, des visites libres ou commentées d'exploitations agricoles, d'entreprises agro-alimentaires, des ateliers pédagogiques de sensibilisation à l'environnement et au travail de la terre, des pique-niques dans les vignes, des tables rondes autour des enjeux de l'agriculture de demain ainsi que des dégustations des produits de la ferme seront proposées au public.

journéesagriculture.fr

Vers une loi grand âge

Le 4 avril, à l'occasion de la restitution des travaux du Conseil national de la refondation (CNR) sur le « Bien vieillir », Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a annoncé une réforme du grand âge ambitieuse. Elle sera discutée au Parlement dans les prochains mois.

1 747,20€

c'est le nouveau montant brut du Smic en euros au 1^{er} mai (+2,19%).

Élisabeth Borne à Salles-Curan



Le 7 avril, Élisabeth Borne, Première ministre, accompagnée de François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, et d'Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, ont rencontré les professionnels de la maison de santé rurale de Salles-Curan (Aveyron). Cette visite illustre l'attention que porte le gouvernement au développement de l'offre de santé dans les territoires ruraux. Sabine Delbosco-Naudan, présidente déléguée de la MSA Midi-Pyrénées Nord pour l'Aveyron, et Jean-Claude Vergély, vice-président délégué, ont témoigné du rôle de la MSA dans la réalisation de cette maison de santé, inaugurée en 2009.

Lutte contre les inégalités d'accès aux soins



« Avec la création de 82 structures d'exercice coordonné en 2022, la MSA démontre son rôle majeur au cœur des territoires », se félicite François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA, ici en présence de Pascal Gendry, président d'AVECsanté.

François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA, et Pascal Gendry, président de la Fédération AVECsanté (Avenir des équipes coordonnées de santé), ont signé le 19 avril dans les locaux de la MSA à Bobigny (93) une convention de partenariat d'une durée

de trois ans. L'objectif est de faciliter le développement et le fonctionnement des structures d'exercice coordonné en milieu rural et notamment des maisons de santé pluriprofessionnelles qui permettent de lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

AVECsanté est un mouvement fédéré qui se donne pour mission de transformer le système de santé via les soins primaires, notamment en généralisant l'exercice coordonné en équipe, en maison de santé pluriprofessionnelle. Il réunit quinze fédérations.

Fort de'une longue expérience, la MSA est attachée au développement d'une offre de soins coordonnée dans tous les territoires ruraux.

En 2022, les caisses de MSA étaient impliquées dans l'accompagnement à la création de 82 structures d'exercice coordonné (SEC) : 41 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), 27 maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), 7 équipes de soins primaires (ESP) et 7 centres de santé (CDS). Depuis 2019, la MSA a accompagné la création de près de 150 structures d'exercice coordonné.

Les prestations sociales revalorisées de 5,6 %

Au 1^{er} avril, les prestations familiales et sociales versées par les caisses de la MSA sont revalorisées. Les adhérents recevront ces nouveaux montants à partir des versements du mois de mai.

L'ensemble des barèmes est disponible sur : www.msa.fr.

Les prestations sociales de la MSA concernent 420 000 familles. Les prestations de solidarité sont versées à 163 584 allocataires. Les prestations liées au handicap sont versées à 34 969 familles.

(chiffres 2021)



595,25 €
Prime d'activité pour une personne seule
(1 071,46 € pour un couple avec deux enfants, et 238,10 € de plus par enfant supplémentaire)



971,37 €
Allocation aux adultes handicapés (AAH)
(montant maximal versé aux personnes en situation de handicap à partir de 20 ans)



607,75 €
Revenu de solidarité active (RSA)
(montant forfaitaire mensuel du RSA pour un allocataire sans enfant, 911,63 € pour un couple)



Paris | 5 avril

Les Marpiens débarquent à Paris

Bien qu'elle n'y ait passé que quatre mois, Marie, 87 ans, s'était attachée à la Marpa de Bréval (78) et à ses résidents. Enthousiasmée par une sortie organisée à Auvers-sur-Oise à laquelle elle avait participé, elle avait demandé à son fils s'ils pouvaient, à leur tour, organiser quelque chose. Ce sera une croisière sur la Seine, au printemps. Le 1^{er} janvier, pendant sa sieste, Marie décède. Le projet ne tombe pas pour autant à l'eau : « Elle se faisait une joie qu'on organise un événement pour la Marpa et n'aurait pas compris que nous ne menions pas à bien ce projet », explique Philippe Mériquet, son fils. C'est donc sous un soleil radieux que, le 5 avril, les résidents accompagnés de membres de leur famille découvrent, parfois pour la première fois, Paris à bord d'une vedette du Pont Neuf. Leur joie et leur sourire sont les plus beaux hommages qu'ils pouvaient rendre à Marie.

Astrid Chauvière Abelard (en photo), agricultrice installée dans les Mauges, déléguée MSA et présidente du comité local Beaupréau-en-Mauges/Mauges-sur-Loire est confrontée à la grippe aviaire pour la première fois, tout comme le département du Maine-et-Loire.

Grippe aviaire en Maine-et-Loire

Prévention : la MSA joue la carte de la proximité

La crise aviaire a impacté le territoire des Mauges en mars-avril et en octobre 2022. Près de 150 exploitations ont été touchées en l'espace d'un mois dans ce territoire où sont concentrés les élevages avicoles. Dès les premières minutes, la MSA de Maine-et-Loire, consciente du choc sur les agriculteurs, s'est mise en ordre de marche pour les accompagner.

150



appels téléphoniques
de la MSA du Maine-et-Loire
vers les exploitants ayant subi
un abattage de leur élevage.

Comment envisager l'avenir quand l'activité est à l'arrêt ? Depuis trois mois, Line Loiseau-Rochereau, éleveuse installée avec son mari à Chemillé-en-Anjou, commune rurale située dans le Maine-et-Loire, n'a plus aucun poulet sur son exploitation. Les derniers ont été vendus en janvier dans l'embarras total. Avec la grippe aviaire qui s'est invitée depuis l'automne 2022 dans la région, flanquée de son cortège de mesures préventives comme l'abattage systématique en cas de suspicion dans le voisinage ou la mise en quarantaine des volailles, la jeune exploitante ne peut plus jouer la carte du bio. Elle a dû garder ses bêtes enfermées. Mais ce n'est pas cette entorse à ses pratiques qui la met hors d'elle. C'est plutôt le fait de ne plus pouvoir vivre de son métier. Si par chance, ses animaux ont échappé à la contamination, elle n'a pas évité la réduction de son activité et même son interruption. Sur le plan économique, elle accuse le coup au point de ressentir de la peur pour les prochains mois. « *Dans ma commune, il y a eu des problèmes depuis la mi-octobre. Je devais démarquer l'élevage de mes poussins à cette date. Je n'ai pas pu le faire. Trois mois sans activité, c'est trois mois sans revenu. J'ai encore 250 poules pondeuses. Je n'ai plus que mes œufs à vendre. La préfecture nous interdit de produire. On se demande pourquoi elle impose une mesure si drastique.* » Sa deuxième activité, un élevage de brebis laitières, ne lui assure pas de complément de revenu à cette période de l'année. « *C'est une production saisonnière. Les bêtes sont gestantes en ce moment et ne donnent pas de lait.* »

La situation de Line Loiseau-Rochereau est loin d'être isolée sur le territoire des Mauges, touché par l'épidémie au printemps et en octobre 2022. C'est pour aider les professionnels avicoles pris dans la tourmente de la grippe aviaire que la MSA Maine-et-Loire de Beaucouzé a déployé de janvier à février des permanences au sein de son agence du Mauges-Choletais, localisée à Beaupréau. Lorsque la jeune éleveuse en franchit les portes le 6 février dernier, elle est attendue par les agents de la MSA, mobilisés pour l'assister et lui apporter des solutions adaptées à sa situation. La jeune femme fait partie de ces petits producteurs de volailles qui ont mis un genou à terre. Travaillant à leur compte, ils ne peuvent attendre l'aide des couvoirs, des entreprises agricoles, pour traverser l'épreuve sanitaire.

« *On s'inquiétait de la santé économique et psychologique des éleveurs à l'occasion de cette deuxième crise aviaire. Elle les met à mal dans leurs activités* », explique Élisabeth Batardière, agent de développement local à la MSA de Maine-et-Loire qui a une formation de travailleur social. Face à cet événement hors norme, le dispositif entend donner des réponses tous azimuts à un moment où les problèmes rencontrés peuvent se cumuler et virer à la détresse. « *Les soucis sont liés à l'entreprise, à la situation personnelle, familiale, économique, indique-t-elle. Nous sommes là pour les soutenir.* »



© DR

Élisabeth Batardière,
agent de développement social local
à la MSA de Maine-et-Loire.



En Maine-et-Loire, les Mauges sont les plus impactées car les éleveurs y sont très nombreux. Différents groupes de couvoirs et d'accoupages s'y sont développés. Beaucoup d'éleveurs sont intégrés à ces entreprises [en contrat avec eux, NDLR]. Les élevages sont très proches les uns des autres. Cette concentration explique aussi le développement exponentiel de la grippe aviaire sur le territoire. Parmi les exploitants, il y a beaucoup de jeunes. On observe que tous ceux qui arrivent en fin de carrière vont arrêter plus tôt que prévu. Ils sont tristes de terminer leur vie professionnelle de cette façon. Ils sont résignés. Pour eux, c'est une crise parmi d'autres. Ils en ont connu plein. Psychologiquement, certains ont été traumatisés la première fois par le fait d'avoir à abattre leur volaille. Il y en a qui ont repris leur activité au printemps. D'autres attendent septembre. Ceux qui sont seuls dans la ferme n'ont pas eu d'autres choix que d'aller travailler ailleurs pour avoir un salaire. Les services de l'État ont été présents à chaque fois dans les crises, pour accompagner les gens, pour organiser les dépeuplements (l'abattage des bêtes). Ils ont besoin d'être rassurés sur un plan économique. Ils formulent aussi le besoin qu'on les accompagne sur cette interrogation : continuer ou s'arrêter ?



Sur les territoires des Mauges, une zone de protection est instaurée autour des foyers contaminés en vue de maîtriser le risque de diffusion. Problème : comment vivre quand son activité est à l'arrêt ?

Lise Loiseau-Rochereau, éleveuse à Chemillé-en-Anjou, pose la question à Élisabeth Batardière, travailleur social lors d'une permanence à l'agence de Beaupréau.



Des permanences pluriprofessionnelles ont été organisées à l'attention des exploitants et salariés avicoles frappés par l'épizootie. But : les écouter et les aider.

Photos : Fatima Souab/Le Bimsa

Aller au-devant



« Nous essayons d'être réactifs », déclare Pauline Robert, responsable d'équipe du service d'action sanitaire sociale à la MSA Maine-et-Loire.

Pour Pauline Robert, responsable d'équipe du service d'action sanitaire et sociale dans l'Ouest du département, le grand défi rencontré dans le contexte de la crise sanitaire, est la détection des personnes en difficulté. Les éleveurs ont du mal à parler et à se confier. « C'est ce qui préoccupe les travailleurs sociaux. Nous supposons qu'il y en a qui vont mal, mais nous avons des difficultés à les toucher. Nous nous demandons comment les capter et leur proposer des aides à des moments où ils vont plutôt se refermer sur eux-mêmes. Il y a tous ceux qui osent franchir la porte et ceux qui ne viennent pas mais qui pourraient en avoir besoin. » Les permanences réunissant plusieurs professionnels de la MSA reflètent la volonté de se mettre à disposition des agriculteurs. « Certains y sont venus spontanément.

Parfois, le bouche-à-oreille a en a été à l'origine. » Le phoning qui consiste à appeler pour prendre des nouvelles et proposer de l'aide assure aussi ce travail de détection. « Les personnes touchées par la deuxième vague ont toutes été contactées par les travailleurs sociaux, ce qui a été déjà fait au printemps dernier par notre collègue du service entreprises, Fabrice Guérin. Il a relayé vers le service social ceux qui ne se portaient pas bien. Nous les avons rencontrés tout de suite et avons mis en place une écoute. » Reste le problème du timing. « Si on appelle trop tôt, au moment où les éleveurs effectuent un tas de démarches, ils ne sont pas disponibles. Si on appelle trop tard, le choc est passé. Comment arriver au bon moment pour que les gens soient prêts à se livrer ? » La solution paraît évidente : « Il faut aller au-devant. »

17



**réunions Bulles de santé
en agences MSA et en
entreprises agricoles.**



Ce dispositif à base d'écoute et d'informations personnalisées vient après une batterie d'actions menées dès la survenue de l'épidémie. À chaque fois, il s'agit pour les travailleurs sociaux d'agir efficacement par rapport aux besoins qui émergent sur le moment. *« C'est tout l'intérêt d'être un guichet unique. En mars, nous avons mis très vite en place avec le service santé et sécurité au travail des espaces d'échange baptisés Bulles de santé. Ce sont des groupes de parole, animés par un travailleur social ou une infirmière de la MSA et un psychologue du travail. »*

Solidarité locale

À en croire l'élèveuse de canes Astrid Chauvière Abelard, également déléguée MSA, installée à Beaupréau-en-Mauges, l'idée de ces moments de rencontre collective est bien trouvée. Les réunions tombent à pic pour les professionnels sidérés. *« J'y ai participé. J'ai trouvé ça super. Il y avait de la bienveillance entre les éleveurs. On était tous dans le même bateau. Chacun trimbalait son petit vécu. C'était intéressant. Certains avaient été touchés quinze jours plus tôt, pour d'autres, ce n'était que le début. Nous nous sommes donné des conseils : "Il faut appeler untel et faire ça." Concernant les cotisations, à la première vague, on a demandé le report des cotisations et la MSA l'a consenti. L'institution est très compréhensive. »*

Élisabeth Batardière souligne les bienfaits de ce dispositif : *« Ils étaient heureux de pouvoir parler de leur situation et partager ce qu'ils vivent. L'idée derrière est aussi de ne pas les laisser tout seuls. »* Preuve que les bulles ont eu des effets : *« À la deuxième vague, observe-t-elle, la solidarité locale s'est mise en place. »*

Ces rendez-vous participent aussi au repérage des personnes en situation de souffrance. *« Nous les avons mis en place pour permettre aux exploitants de poser des mots sur ce qu'ils vivent, sur leur ressenti, explique Pauline Robert, responsable d'équipe de travail social à la MSA. Il s'agit de détecter ceux qui vont mal ou qui peuvent aller mal pour tout de suite enclencher une assistance individuelle, soit sociale soit psychologique. »* Après ces séances, certains ont osé lâcher prise et sont partis en vacances en famille dans le cadre de l'aide au répit, un dispositif que la MSA propose aux agriculteurs en souffrance ou épuisés.

Les salariés avicoles ont aussi eu droit à ces rencontres collectives. Celles-ci ont été organisées sur leur lieu de travail, au sein des couvoirs également en difficulté. Beaucoup ont subi le chômage technique. *« C'est dur à supporter, signale Élisabeth Batardière. Ils sont nombreux à être partis travailler ailleurs. »*

■ Fatima Souab



© Fatima Souab/Le Bimsa

Fabrice Guérin, chargé d'accompagnement pour les entreprises et les exploitations en difficulté à la MSA Maine-et-Loire.



J'accompagne depuis avril 2022 les entreprises et les exploitations en difficulté.

Je suis rattaché au service entreprises qui gère les cotisations, le recouvrement, mais ma fonction comprend beaucoup de passerelles vers les travailleurs sociaux. Le recouvrement et le travail social sont deux métiers différents. L'idée est d'arrondir les angles de chaque côté et de travailler un peu plus ensemble. J'ai un petit côté médiateur. Avant j'occupais un poste de contrôleur. Dès que j'ai commencé dans ma nouvelle fonction, j'ai été happé par la crise aviaire. J'ai mené une campagne d'appels téléphoniques vers les exploitants touchés pour leur indiquer l'offre globale de services de la MSA. Le coup de fil était rapide, le temps d'expliquer ce que nous mettons en place en réaction à cette crise. Côté travail social, nous pouvons proposer l'aide au répit. Côté médecine du travail, nous avons lancé les Bulles de santé, des espaces de discussions collectives. Côté cotisations, nous sommes sur du report. En complément de l'action des travailleurs sociaux qui ont des choses à proposer, dans ces permanences je vais faire le tour de la situation des cotisations et du recouvrement de la personne. Il y a eu de nombreux remerciements de la part de personnes aidées. Cela me touche beaucoup.



Mal-être en agriculture

« Aller vers le positif, prévenir et accompagner »

Olivier Damaisin, ex-député du Lot-et-Garonne, a été désigné coordinateur national interministériel du Plan prévention mal-être en agriculture le 28 mars dernier. Il succède à Daniel Lenoir qui occupait ce poste depuis 2021. La fonction s'inscrit dans le cadre de la feuille de route « prévention du mal-être en agriculture » déployée en novembre 2021. Interview.

■ Comment se déroule la passation de poste ?

Je travaille aux côtés de Daniel Lenoir depuis le 1^{er} décembre 2022. Ce haut fonctionnaire a déployé les comités départementaux dédiés au mal-être agricole pendant son mandat. Il a été aidé dans sa mission par son adjointe Anne-Marie Soulaye. Je tiens à vivement les remercier. Ce travail de coordinateur national est une déclinaison de la feuille de route lancée en novembre 2021. Une enquête est réalisée en ce moment auprès de tous les comités pour dresser un premier bilan de la situation.

■ Quel est le rôle des coordinateurs départementaux ?

Ce que je fais au plan national doit être appliqué à l'échelle du département. Ça doit être un copier-coller. Selon les territoires il y aura un coordinateur pour un ou deux départements. La Mutualité sociale agricole (MSA) en coordonne certains. Pour le Lot-et-Garonne, c'est la direction départementale de l'équipement (DDE), un service de l'État, qui remplit la fonction. D'autres comités départementaux sont animés par des chambres d'agriculture.

■ Quelle sera votre première action ?

Je reste dans la lignée de Daniel Lenoir. Je ne vais rien révolutionner. Les coordinateurs sont en place. Il y en a plus de 100. Je vais les contacter pour faire un point sur la situation, voir avec eux comment l'améliorer et contribuer à faire évoluer leur rôle. Aujourd'hui, force est de constater

que les actifs agricoles sont trop nombreux à s'adresser directement au ministère de l'Agriculture, au président de la République, à Bercy, etc. Il faut que ces prises de contact reviennent chez les coordonnateurs départementaux. Cela doit revenir à la base. La base, c'est le département. Lorsqu'à ce niveau, les situations deviennent compliquées à gérer, elles devront être remontées dans nos instances. Prochainement, je me rendrai dans un maximum de régions, à la rencontre des agriculteurs. Je visiterai les fermes en difficulté comme celles qui se portent bien. J'ai commencé par la prévention du suicide, puis je suis passé au mal-être. Maintenant j'aimerais que nous arrivions à la notion de reconnaissance de la valeur du travail, de la valeur des agriculteurs. Si nous mangeons, c'est grâce à eux. Ils méritent amplement notre respect.

■ Le réchauffement climatique ne plonge-t-il pas le monde agricole dans une ère d'incertitudes ?

Il en a toujours été ainsi pour les actifs agricoles. Pour y faire face, ils ont effectué des transformations immenses. Ils ont changé leur façon de travailler et les cultures qu'ils sèment chaque année. J'ai connu le territoire de la Drôme rempli de pêchers et d'abricotiers. Cela n'est plus le cas. Les paysans sont maintenant passés à la culture des pommiers. Un agriculteur se remet constamment en cause. Rares sont ceux qui terminent leur carrière sans rien modifier. Cela est vrai pour toutes les filières. Les professionnels sont en perpétuelle adaptation. Ce serait bien de valoriser tout ce qu'ils font pour évoluer depuis des décennies. Je ne connais pas de métier qui ait évolué autant en si peu de temps.

■ Comment rendre visibles ces bonnes pratiques ?

Un travail pédagogique est nécessaire. Certains agriculteurs s'y attèlent déjà sur les réseaux sociaux. Les influenceurs issus du milieu agricole sont aujourd'hui nom-

Cinq dates clés

Septembre 2019 Sortie d'*Au nom de la terre* d'Édouard Bergeon, un film coup de poing sur le mal-être en milieu agricole et sur le suicide en agriculture.

Février 2020 Rapport commandé par le gouvernement au député Olivier Damaisin sur la prévention et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, remis au Premier ministre en décembre 2020.

Mars 2021 Rapport des sénateurs Françoise Férat et Henri Cabanel.

Novembre 2021 Feuille de route sur la prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs en difficulté. Elle est présentée par les ministres des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation, et le secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail.

Février 2022 Daniel Lenoir est coordinateur national interministériel pour une durée de deux ans.

Mars 2023 Nomination d'Olivier Damaisin.

breux à parler de leur activité. Comment expliquer cette méconnaissance de la ferme ? C'est simple. Avant, tout le monde comptait un actif agricole dans sa famille : l'oncle, le grand-père, le grand frère... Depuis une ou deux générations, cela n'est plus le cas. Beaucoup n'ont plus aucune attache avec le monde paysan. Tous les écoliers de France devraient visiter au minimum une fois dans leur scolarité une ferme. Ce devrait être le b.a.-ba. Ce type de mesure aide à se rendre compte de la réalité du métier d'agriculteur et à se connecter à son agriculture.

■ Vous parlez souvent de périmètre.

Pouvez-vous le préciser ?

J'ai une feuille de route comprenant sept chantiers étalés sur deux ans [cf. encadré]. J'interviens sur le mal-être agricole lié aux personnes en situation de souffrance. La difficulté n'est pas seulement financière. Malheureusement s'y ajoutent la solitude, les pressions interfamiliales. Peut s'y greffer également un sentiment de dénigrement lié à l'« agribashing ». Les situations sont complexes.

■ Quels sont les acteurs qui vous aideront dans votre mission ?

Il y a les sentinelles, premier maillon de la chaîne prévention, dont je vais vérifier la mise en place au niveau des territoires. Leur profil est varié. Cela peut être des agriculteurs, des gendarmes, des postiers, des vétérinaires, des employés de la MSA en contact direct avec les professionnels du milieu agricole, ou des coopératives. Trop d'exploitants ne croisent aucun de ces acteurs. Ceux-là sont dans l'isolement et dans la solitude.

■ Notre pays est-il le seul à faire face à ce phénomène ?

La France n'est pas le seul pays à être touché par ce phénomène. C'est un fait européen voire mondial. Ce serait bien de coordonner nos actions et de partager nos expériences. Notre pays est précurseur en la matière.

■ Existe-t-il un espoir de sortir le monde agricole de ces difficultés ?

Oui. Il faut aller vers. Je me battrai pour ça. Il faut humaniser au maximum. Aller vers le positif, prévenir et accompagner, ce sont mes trois piliers.

■ Disposez-vous des moyens pour mener à bien votre mission ?

L'État est engagé sur cette question. Je suis sous l'autorité de quatre ministères : l'Agriculture, la Santé, les Solidarités, le Travail. Pour les moyens, je ne suis pas inquiet. Le mal-être en agriculture est une cause nationale.

■ Propos recueillis par **Fatima Souab**

« Des exploitations viables mais aussi vivables »

La feuille de route comprend sept chantiers étalés sur deux ans. Elle vise les exploitants et les salariés agricoles.

Chantier 1 : la prévention des actes suicidaires. L'objectif est de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention du suicide dans le monde agricole.

Chantier 2 : l'accès aux droits. Il s'agit de lever les obstacles qui bloquent l'accès aux droits.

Chantier 3 : l'absorption des chocs sur le revenu. Il est question d'étaler les dettes et les dispositifs de prises en charge en cas de perte ou baisse soudaine de revenu. La MSA joue le jeu et propose l'étalement quand cela est possible.

Chantier 4 : la reconnaissance des maladies professionnelles. Les agriculteurs voient rarement

le médecin. « Comme me l'a signalé un urgentiste, quand un agriculteur consulte en urgence, c'est que c'est grave. Pour les maladies professionnelles, explique Olivier Damaisin, c'est la même chose. » Il faut en améliorer la prise en charge et prendre en compte les pathologies psychiques liées au travail.

Chantier 5 : santé, sécurité et qualité de la vie au travail. Objectif : intégrer la prévention du mal-être (risques psychosociaux) dans la politique de santé au travail pour des salariés et des agriculteurs.

Chantier 6 : conciliation vie personnelle et familiale/vie professionnelle. Objectif : « des exploitations viables mais aussi vivables » (formule de Marc Fesneau).

Chantier 7 : accompagner les transitions agricoles pour en diminuer les risques psychosociaux.

Remettre l'humain au centre

La deuxième rencontre des réseaux professionnels de l'accompagnement consacrée au « Mal-être en agriculture : en parler et agir », organisée par la MSA avec les Chambres d'agriculture, la FNSEA, les Jeunes agriculteurs, fédération nationale du Crédit agricole, la Coopération agricole et Groupama, s'est tenue le 20 avril dans les locaux de la CCMSA à Bobigny. L'occasion de partager des expériences et des actions concrètes mises en œuvre pour répondre à cet enjeu majeur du monde agricole. Témoignages.

■ Se parler sans s'embourber (MSA Poitou)



Sylviane Landeau du Resa et Emmanuelle Bouet de la MSA Poitou.

Afin d'agir sur la gestion de conflits et les problèmes de communication au sein d'une exploitation, la MSA Poitou a lancé, avec la chambre d'agriculture et le réseau d'écoute et de solidarité en agriculture (Resa), le dispositif « Se parler sans s'embourber ». Objectifs de ces trois jours d'ateliers collectifs gratuits : comprendre les ressorts de la communication et des émotions pour déminer les situations de crise, et donner des outils pour y remédier. « En tant que témoin de la douleur, on se rend compte que la relation humaine est une clé pour aller vers le mieux-être, explique Emmanuelle Bouet, assistante sociale à la MSA Poitou. On apprend aussi à parler de soi, à verbaliser ses difficultés avant de gérer le conflit avec une tierce personne. »

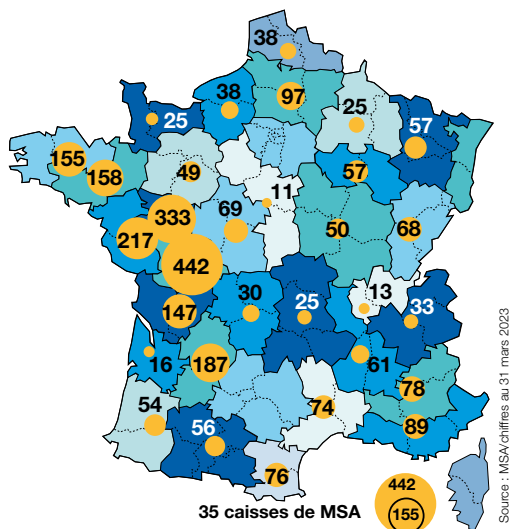
■ Vincent Neuville, œnologue dans le Lot



Vincent Neuville, ancien salarié viticole, a témoigné de son expérience.

« Alors que j'étais responsable technique vigne et vin dans une exploitation de grande taille depuis 20 ans, j'ai vécu une période sous une forte pression à différents niveaux, tout en devant gérer une situation familiale difficile au même moment. Je me suis retrouvé enfermé sans m'en rendre compte, j'étais pris comme dans une tempête, je n'arrivais pas à prendre du recul, j'étais très nerveux, je maigrissais... ça a été très néfaste psychologiquement. Ma compagne m'a poussé à voir mon médecin mais je voulais continuer coûte que coûte, d'autant plus que je voyais mes collègues souffrir aussi. Après un an, j'ai fini en arrêt de travail prolongé et j'ai pu être accompagné par une assistante sociale de la MSA. Elle m'a écouté, ce qui m'a fait énormément de bien, avant de m'orienter vers un groupe de parole. J'ai assisté à plusieurs sessions et, au fur et à mesure, j'ai constaté que ma parole se libérait, que j'arrivais à prendre du recul. Ma blessure n'est pas complètement refermée, mais ça va mieux ; j'ai pu trouver un nouveau poste et suivre une formation d'animateur en agroécologie, ce qui m'a aidé à rebondir. »

2 854 sentinelles formées par la MSA



Les MSA d'Alsace, d'Île-de-France et les caisses générales de Sécurité sociale (CGSS) de Guyane et Guadeloupe vont démarrer leur programme en 2023 ; d'autres MSA forment des « veilleurs » comme en Midi-Pyrénées Nord, Mayenne Orne Sarthe ou encore en Maine-et-Loire.

Sur le web
En savoir plus :
www.lebimsa.msa.fr





DOSSIER

Jeunesse rurale

Créative, solidaire et sans complexe

Environ 18 millions d'enfants, adolescents et jeunes adultes vivent en France : 30 % d'entre eux passent leur jeunesse à la campagne. Très proche des urbains dans leurs aspirations et les questionnements liés au passage à l'âge adulte, cette population fait face à des défis qui lui sont propres tels que l'isolement, la mobilité, l'accessibilité aux services et aux études. Ceux que nous avons rencontrés construisent leurs propres réponses sur des sujets qui préoccupent aussi leurs parents comme la culture, la lutte contre les discriminations, l'inclusion, la solidarité et l'environnement. Et si la solution aux maux de notre siècle et plus globalement à ceux de tout le pays venait des jeunes ruraux ? Début de réponse dans ce dossier.

Lutte contre les discriminations LGBT et beaucoup +

En luttant contre les préjugés envers les personnes LGBT en milieu rural, trois jeunes Ardennais ont remporté la première place de l'Appel à projets jeunes (APJ) 2023 de la MSA dans la catégorie 18-22 ans au salon de l'agriculture qui s'est tenu à Paris en mars. LGBT, quatre lettres pour désigner les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres. Un raccourci sémantique pour parler de réalités beaucoup plus diverses.

Noah, Cassandra, Apolline ont marqué l'édition nationale 2023 de l'APJ par leur joie de vivre, leur charisme, leur détermination et leur engagement. La remise des prix a été organisée comme chaque année en mars, à la veille de la clôture du salon de l'agriculture. Après trois éditions assombries par la pandémie du Covid, l'événement majeur de la fierté agricole a retrouvé cette année des couleurs à l'image des tenues portées par les gagnants de la catégorie 18-22 ans. Loin du bleu marine et du vert bouteille des vestes de chasse qui dominent traditionnellement dans les allées du salon, ils ont osé le rose bonbon et le jaune canari. Ils ont surtout su créer un moment de grâce et d'émotion qui a déclenché des sourires mais aussi quelques larmes sur les visages d'un public conquis par leur sincérité.

Leurs témoignages de jeunes découvrant leur différence dans un milieu rural où tout le monde se connaît, à un âge – l'adolescence – où exprimer une quelconque différence est toujours un risque de rejet, ont renvoyé certains spectateurs à leurs propres parcours de vie ou celui de l'une ou l'un de leurs proches. « Nous avons été agréablement surpris par l'accueil du public, car nous pensions le monde agricole plutôt conservateur sur le sujet », témoigne Cassandra, 19 ans, actuellement engagée en service civique au centre des impôts de son département. « Eh oui, il ne faut pas croire, les préjugés, ça marche dans les deux sens », sourit Noah, élève de première au lycée Thomas Masaryk de Vouziers.

Du haut de ses 17 ans, en montant sur la scène du parc des expositions de Paris, porte de Versailles, il a, comme ses deux camarades, forcément eu une pensée pour Lucas, ce collégien d'Épinal qui s'est donné la mort à l'âge de 13 ans en janvier dernier, victime de harcèlement scolaire et d'homophobie, ainsi que pour tous ces anonymes abîmés par les insultes, les coups et la bêtise ordinaire.

Semaine des fiertés

Leur projet porte sur l'organisation d'une semaine des fiertés dans leur territoire rural, le premier du genre à être primé par le jury de l'APJ au niveau national, après l'avoir été au niveau local lors de la finale organisée par la MSA Marne Ardennes Meuse en 2022. Au programme : un micro-trottoir effectué dans les rues de leur commune pour nourrir un théâtre forum organisé devant 260 lycéens de Vouziers, un *escape game* sur le thème de la sexualité organisé avec le planning familial et un forum des associations qui a accueilli les structures locales en pointe sur les sujets de discriminations.



© Alain Lantrebecq

Cassandra, Apolline et Noah (ce dernier a remplacé l'Ardennais Lucas au cours de l'aventure) ont porté un projet qui a mis un coup de projecteur sur l'homophobie en milieu rural.

La fierté peut également se lire sur le visage de Jimmy Joly, le directeur jeunesse du centre social FJEPSC-La Passerelle, l'acteur majeur de l'animation socioculturelle en Argonne-Ardennaise. La structure rayonne sur un espace rural enclavé dépourvu de gare ou de route nationale, situé à quelques dizaines de kilomètres de la frontière belge et qui compte seulement 14 habitants au km². « Des jeunes qui fréquentent notre structure subissent des comportements ou des agressions homophobes dans la rue ou au sein de leur famille, un phénomène qui s'est accru au moment du confinement, souligne Jimmy Joly. Le problème est qu'ici, comme dans la majorité des espaces ruraux, les gens ne peuvent pas bénéficier de l'anonymat des grandes villes pour faire leurs apprentissages.

« Mon travail est de répondre aux besoins du territoire, explique Gina Laplace, agent de développement social local à la MSA Marne Ardennes Meuse. Dès l'instant qu'une problématique est identifiée, en l'occurrence le rejet et les agressions des personnes LGBT, et que des personnes sont prêtes à s'engager, – ici un groupe de jeunes et le centre social de Vouziers – on les aide à répondre à ce besoin. »

L'aventure de Noah, Cassandra, Apolline continue. Ils sont invités à la mairie de Paris le 17 mai pour fêter les 10 ans du mariage pour tous qui a ouvert la possibilité à deux personnes du même sexe de se marier. Ils y présenteront leur projet qu'ils cherchent actuellement à pérenniser grâce au prix de 2 500 euros qu'ils ont emporté. Il a été remarqué et jugé exemplaire par Jean-Luc Romero-Michel, adjoint à la maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.

« LGBT. Si quelqu'un ne se reconnaît pas dans ce sigle, il peut l'agrandir. Il est extensible à l'infini, prévient Apolline. Mais le plus important est de dire à ceux qui souffrent en silence car ils vivent isolés dans un petit village, c'est qu'ils ne sont pas seuls.

■ Alexandre Roger



L'équipe de l'échoppe solidaire de Saint-Pol-de-Léon, ouverte tous les mardis de 16 h à 18 h, a également remporté le 2^e prix de l'Appel à projets jeunes de la MSA d'Armorique.

© Marie Molinaro/Le Bimsa

Engagement à l'armoricaine

Échoppe solidaire

Un projet solidaire par et pour les jeunes, une volonté de fer d'améliorer la vie sur leur territoire, un esprit d'initiative, un collectif rafraîchissant en ces temps compliqués, et de la suite dans les idées...

L'échoppe solidaire des jeunes de Saint-Pol-de-Léon, dans le Finistère, coche toutes les cases de ce qui fait la philosophie de l'appel à projets jeunes.

Ils remportent le 2^e prix de la catégorie 18-22 ans.

Si, depuis la crise sanitaire, des difficultés d'engagement se font ressentir dans le milieu associatif, des irréductibles bretons résistent encore et toujours à la démobilité, à quelques kilomètres de Morlaix. Ils se prénomment Andréa, Caroline, Céline, Erwan, Justine, Marie ou encore Rémy. Ils sont étudiants en BTS commerce international au lycée Notre-Dame du Kreisker ou engagés en service civique, et se sont lancés dans un projet audacieux : la création d'une épicerie solidaire. En 2021, leur professeur Jean-Luc Mazé, également président de l'association Atelier des parcours, les interroge sur les problèmes majeurs auxquels ils font face aujourd'hui. Les réponses sont toujours les mêmes : le manque d'argent pour faire ses courses et de lien social dans ce bout de Bretagne. Dès lors, un groupe commence à réfléchir sur les moyens d'agir, avec l'aide de l'association qui accompagne les projets des jeunes adultes de la commune.

Épicerie mobile

Après un an et demi de travail, de rénovation du local, de formation avec l'appui du réseau Andes (association nationale de développement des épiceries solidaires), de recherches de financements et de partenariats, le rêve devient réalité. L'échoppe solidaire, première du genre sur le territoire, ouvre son magasin tous les mardis de 16 à 18 heures derrière la maison de retraite de Saint-Pol-de-Léon, tandis que son camion parcourt quelques communes du territoire deux mercredis par mois. Elle est accessible aux habitants mais cible en particulier les 18-30 ans, via une adhésion mensuelle, sous conditions de ressources (un reste à vivre situé entre 4 et 12 € par jour). L'échoppe itinérante est ouverte à tous.

Les produits alimentaires et de première nécessité, récu-

pérés grâce aux dons et invendus de la coopérative agricole de la commune (Sica), des supermarchés Leclerc et U et des surplus de producteurs, sont vendus 70 % moins chers que leur valeur en magasin. « *Un jour, une bénéficiaire est repartie avec deux sacs pleins de courses pour seulement 20 €, se souvient Céline Poisson, en 2^e année de BTS. Nous proposons des produits de base mais également des aliments plaisir, qui sont très demandés. Les personnes sont contentes de pouvoir s'en acheter.* »

L'inflation, qui a fait son retour en Europe et en France, a compliqué la vie de ceux qui avaient déjà du mal à joindre les deux bouts. « *C'est une charge mentale supplémentaire, ce n'est plus du tout un plaisir de s'acheter à manger pour ceux qui ont un faible revenu* », souligne Justine Guinard, une autre jeune engagée dans ce projet solidaire.

« *Avec l'échoppe itinérante, notre but est d'aller directement chercher les gens, notamment ceux qui ne peuvent pas se déplacer*, continue Céline. *Mais aussi parce que, lorsqu'on est dans le besoin, on ne veut pas forcément le dire, l'assumer. Nous voulons montrer qu'on est là. C'est pour cela qu'on a beaucoup travaillé sur notre communication, distribué des flyers, etc.* » L'équipe compte aussi sur le bouche-à-oreille, qui commence déjà à faire son effet grâce au travail mené auprès des mairies et de la mission locale : le premier jour de la tournée du camion à Mespaul et Plouénan, le 5 avril, cinq personnes attendaient déjà avec impatience son arrivée.

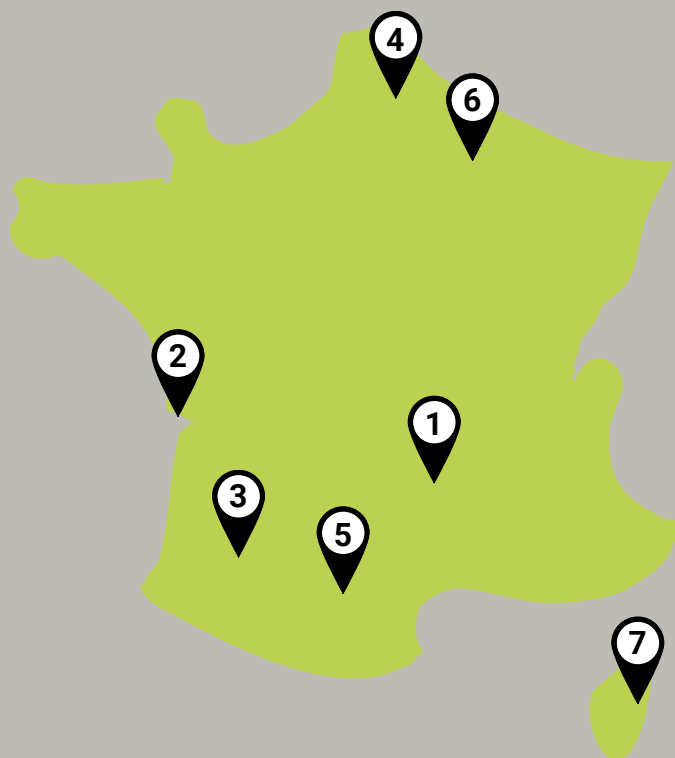
Afin de remplir sa deuxième mission, créer du lien social pour les jeunes de la ville, l'équipe organise des animations tous les 15 jours : soirées jeux, films, ateliers cuisine et sport... Les idées ne manquent pas pour la dynamique équipe, qui jongle entre leurs emplois du temps de lycéens et de gérants. Ils peuvent compter sur les deux jeunes en service civique pour les aider au quotidien sur l'approvisionnement, la gestion des stocks et des rayons, l'entretien, le suivi des inscriptions, la programmation des activités, l'organisation des tournées du camion. Prochain défi de nos jeunes armoricains : passer le relais avant d'obtenir leur diplôme, pour que la solidarité continue durablement.

■ Marie Molinaro

Plus d'informations sur echoppesolidaire.wordpress.com.

Tour de France d'une jeunesse rurale engagée

Morceaux choisis de quelques-uns des 15 projets primés au niveau national de l'édition 2022-2023 de l'Appel à projets jeunes. Au programme : de la culture, de l'histoire, du soutien aux artisans et aux agriculteurs locaux mais surtout un grand bol d'air frais venu de nos territoires et de la jeunesse rurale.



1

Cantal

1^{er} prix 13-17 ans : histoire de la commune de Talizat

Treize membres du conseil municipal des jeunes de Talizat, âgés de 11 à 18 ans, ont réalisé une exposition et un livret retraçant le passé de leur village qui célèbre son centenaire. Pour cela, ils ont effectué un long travail de recherche et interviewé les anciens de la commune, accompagnés par une historienne. Une belle manière de préserver et promouvoir l'histoire de leur territoire tout en suscitant la curiosité de la jeunesse. Récompense : 2 500 €.

© MSA Auvergne



2

Charente-Maritime

2^e prix 13-17 ans : journée de l'ado

Quatorze adolescents de Saint-Porchaire, âgés de 12 et 14 ans, ont eu l'idée d'organiser une journée créée par eux et pour eux, intitulée « La journée de l'ado », le 19 novembre 2022 à Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Dans ce territoire rural où très peu de services à destination des jeunes existent, elle a pour vocation de créer du lien et susciter l'intérêt des habitants. Au programme : spectacles, animations et de nombreux stands de prévention (harcèlement, nutrition, jeux vidéo, confiance en soi, santé/sexualité...). Récompense : 2 300 €.

© MSA des Charentes



3

Landes

3^e prix 18-22 ans : découverte de l'élevage bovin

Neuf jeunes âgés de 17 à 19 ans, en terminale bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole de la MFR d'Aire-sur-l'Adour, ont participé à la foire agricole de Barcelonne-du-Gers en février dernier, événement incontournable de la région. Objectifs : valoriser l'agriculture et plus particulièrement l'élevage bovin auprès du grand public et notamment des enfants, promouvoir l'enseignement agricole et transmettre leur passion. Les élèves de l'école et du centre de leur commune ont été invités à participer aux animations proposées sur le stand, qui a également reçu la visite du ministre de l'Agriculture. Récompense : 2 100 €.

© MSA Sud Aquitaine



© MSA Nord-Pas de Calais

4

Nord
4^e prix 13-17 ans : regards croisés sur les agriculteurs à vélo

Marie-Laure, Joséphine et Thomas, âgés de 16 et 17 ans, de la Junior association Reg'Art, ont décidé de sillonner les routes du Douaisis à vélo cet été pour aller à la rencontre des agriculteurs du territoire et d'en dresser des portraits radiophoniques. Formés par un journaliste d'une radio locale, ils permettront grâce à leurs podcasts de mieux faire connaître les producteurs locaux et de valoriser les circuits courts, redécouverts par une partie de la population pendant la crise sanitaire mais qui ont aujourd'hui besoin de soutien. Récompense : 1 900 €.



© MSA Midi-Pyrénées Sud

5

Haute-Garonne
4^e prix 18-22 ans : totem Festival (1 900 €)

Six jeunes de Pechbonnieu âgés de 21 ans, organisent le samedi 24 juin un festival mettant à l'honneur la scène musicale locale et française. Ils ambitionnent de construire un événement à taille humaine qui s'ancre dans un projet durable pour l'environnement. Très investis depuis leur adolescence dans la vie du village, ils souhaitent désormais créer leur propre événement pour dynamiser la commune. Une expérience enrichissante également pour leur future activité professionnelle. Rdv sur www.totemfestival.fr. Récompense : 1 900 €.



© MSA de Picardie

6

Aisne
Prix coup de cœur* : rire à l'Ehpad

« Nous aimons le théâtre, et surtout, nous aimons rire. Alors on s'est dit que ce serait bien de partager ces deux passions avec les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer. » Quatorze collégiens de La Capelle, âgés de 11 à 14 ans, faisant partie du club de théâtre de leur établissement, ont décidé de jouer la comédie devant les résidents de deux Ehpad afin de les sortir de leur isolement et leur « redonner le sourire ». Une partie du groupe interprétera *Le dîner de cons*, la pièce de Francis Veber, à l'Ehpad de leur commune le 10 mai. L'autre moitié s'attaquera au *Père Noël est une ordure*, de la troupe du Splendid, à l'Ehpad du Nouvion-en-Thiérache le 17 mai. Ils joueront également le 12 mai dans leur établissement. Récompense : 1 500 €.

* Six projets coup de cœur ont été récompensés au total. Palmarès complet disponible sur www.msa.fr/lfp/evenements/apj.



© MSA de la Corse

7

Corse
Prix coup de cœur Facebook : A Scupertà

Les cinq étudiantes originaires de Ghisonaccia âgées de 18 à 20 ans à l'initiative du projet A Scupertà (la découverte en langue corse) ont décidé de mener une action pour soutenir les artisans locaux. Afin de leur donner plus de visibilité et mettre en avant la qualité de leur travail, elles ont créé une page sur les réseaux sociaux qui regroupe des informations sur tous les artisans et commerçants qui ont accepté de participer (points de vente, coordonnées, présence sur les marchés). Les jeunes femmes iront à leur rencontre pour effectuer un clip vidéo, une série de photographies et d'autres supports pour les mettre en valeur. Récompense : 1 500 €.

30 %

des 3-24 ans vivent dans une commune rurale.

Chiffres 2018 source Insee : www.insee.fr/fr/statistiques/6035523.

1/3

des écoliers ruraux de 3 à 10 ans sont scolarisés hors de leur commune de résidence.

20 %

des jeunes ruraux partent s'installer en ville à la majorité, principalement pour poursuivre leurs études.

Le 25 mai, les élèves de terminale CAP services aux personnes et aux territoires d'Évron, dans la Mayenne, présenteront aux résidents de l'Ehpad le film réalisé par Arnaud Rey, qui les a suivis lors des ateliers. La séance sera accompagnée d'une expo photos.



Ateliers chorégraphiques

Se réapproprier le geste

Des jeunes en CAP services aux personnes et aux territoires du campus Orion d'Évron, dans la Mayenne, participent à des ateliers de danse menés par une chorégraphe professionnelle avec une dizaine de résidents volontaires de l'Ehpad de leur commune. Objectif : lutter contre l'isolement, casser la routine, appréhender différemment l'image de son corps... Ils remportent le 3^e prix de la catégorie 13-17 ans.

Des instants furtifs, mais des gestes assurés... une danse pas comme les autres pour ces futurs professionnels de l'aide à domicile et les personnes âgées qu'ils accompagnent. « L'idée est de travailler sur le geste soignant, le contact, la caresse..., explique Paule Groleau, metteuse en scène et chorégraphe. Dépasser la relation du soin pour aller vers un autre langage est d'autant plus important pour ces résidents qui sont très dépendants et avec les difficultés qu'on connaît dans les établissements. Nous nous adaptons

à leur niveau, nous avons par exemple un duo de femmes en fauteuil. La danse, comme beaucoup de pratiques artistiques, est vecteur d'émotion. Il s'agit de retisser un lien, de se réapproprier l'idée du mouvement, d'apporter un regard différent. Ici, un regard est un regard, une main sur une épaule est une main posée sur une épaule. Les résidents sont ravis de passer du temps avec les jeunes, de faire autre chose. Je vois des sourires revenir. C'est une belle expérience que je souhaite renouveler. » ■



3 questions à...



© Philippe Devenay

Sarah El Hairy

Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel (SNU)

Les jeunes ruraux représentent 27 % des 17-29 ans en France.

Que fait-on pour cette jeunesse-là ?

La jeunesse est en effet plurielle. C'est pourquoi je m'emploie, d'une part, à déployer une politique qui s'adresse à toutes les jeunesses et, d'autre part, à les rassembler. Cela correspond, d'ailleurs, précisément, à l'ambition républicaine qui est au fondement de mon engagement : agir pour toutes et tous en vue de créer une société dont la conscience de sa cohésion est une force. Romain Gary avait écrit : « *Je n'ai pas une seule goutte de sang français mais la France coule dans mes veines.* » C'est un des objectifs de mon action : faire en sorte que, quels que soient son profil, son lieu de naissance, son lieu d'habitation, chaque jeune ressente à quel point la France coule dans ses veines et combien les pouvoirs publics agissent pour lui. Avant de prendre une action ou de mettre en place un dispositif, je me demande : cela sera-t-il utile à l'étudiant du pays de l'Adour, à l'apprenti d'Aubusson et au lycéen de Pontivy ? Cela est d'autant plus naturel que j'ai grandi à Romorantin [Sologne, NDLR] et que je suis toutes les semaines dans la vallée de l'Erdre [Loire-Atlantique, NDLR]. Le mentorat à destination des jeunes des zones rurales, les Colos apprenantes⁽¹⁾ pour les enfants des zones de revitalisation rurale, l'Erasmus rural ou le déploiement des structures d'information

jeunesse en zone rurale résultent de cette méthode.

L'appel à projets jeunes de la MSA est un maillon du parcours citoyen. Que pensez-vous de ce dispositif ?

La jeunesse représente, par nature, une trajectoire vers l'autonomie et l'émancipation. C'est pourquoi l'action en faveur de la jeunesse doit permettre d'accompagner leurs initiatives et leurs projets. Il s'agit de créer les conditions leur permettant de démontrer leurs capacités et leurs compétences.

L'appel à projets jeunes que vous évoquez entre parfaitement dans cette démarche. Je relève aussi que les jeunes sont éligibles dès treize ans, ce dont je me félicite. Il est opportun de régulièrement rappeler « *qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années* ».

En dehors du SNU, quels sont vos projets pour les jeunesses de France ?

La jeunesse représente une phase de transitions, en particulier vers l'emploi, le logement et une situation familiale choisie. En tant que période de transitions, elle constitue un moment de vulnérabilité, au même titre que d'autres âges de la vie. Mon projet est double : d'abord, permettre à chacun de profiter de sa jeunesse, de vivre une jeunesse épanouie ; ensuite, donner à chacun les moyens d'entrer dans l'âge adulte dans les conditions les plus

favorables et les plus conformes à son projet de vie. Il en résulte une action complète du gouvernement en faveur des jeunesses de France, de l'accès aux vacances pour les enfants (avec les Colos apprenantes) et l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi (avec le contrat d'engagement jeune) au mentorat et au service civique en passant par le Pass culture et le Pass'sport.

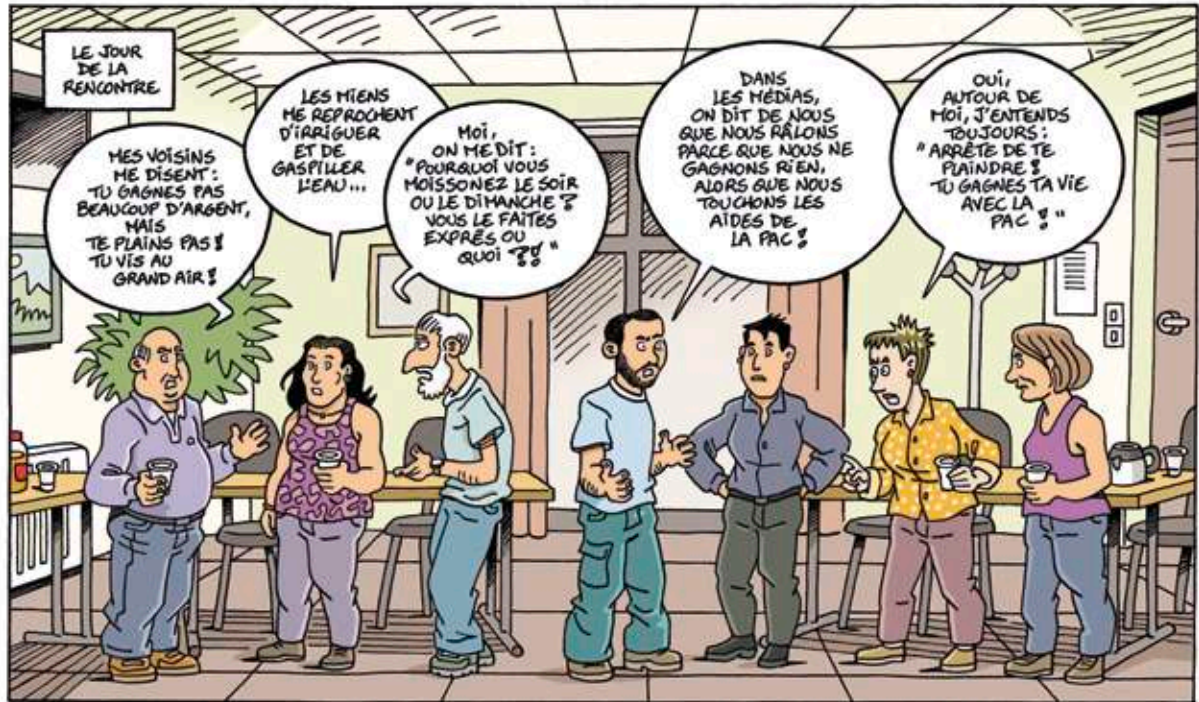
En ce moment, une de mes actions prioritaires est, qu'au-delà des pouvoirs publics, l'ensemble de la société, et notamment le monde du travail, reconnaisse la jeunesse et ses compétences. Cela peut, par exemple, se traduire par la valorisation dans l'entreprise des jeunes qui sont engagés comme mentors.

Nous sommes tous mobilisés autour de la question « *Quelle planète allons-nous laisser à nos jeunesses ?* » En complément, un déterminant de mon action est une réflexion permanente autour de la question « *Quelles jeunesses allons-nous laisser à notre planète ?* ». Les jeunesses portent aussi en elles des solutions. J'en suis convaincue.

■ Propos recueillis par Franck Rozé



(1) : Plus d'infos sur les Colos apprenantes





Une des premières planches, dans laquelle apparaît Joseph Gamet, nuciculteur à la retraite, délégué de la MSA Alpes du Nord depuis 15 ans. Il a participé à l'aventure en témoignant de son quotidien.

© MSA Alpes du Nord

Projet artistique collaboratif

Les agriculteurs se racontent

C'est avec émotion et fierté que les agriculteurs investis dans le projet artistique intitulé « Des voix des champs » ont présenté le fruit de leurs travaux, mêlant art et quotidien du métier d'agriculteur, à un public venu très nombreux à Chatte, dans l'Isère, le 6 avril.

Le comité de territoire Sud Grésivaudan (CTSG) a organisé, en partenariat avec la MSA Alpes du Nord et la MFR de Chatte (Isère), un événement d'envergure à l'occasion de la sortie « Des Voix Des Champs », ouvrage artistique issu d'ateliers d'écritures autour du quotidien des agriculteurs et agricultrices.

« L'objectif est de faire connaître et partager autour du métier, conjugué au masculin comme au féminin, avec une approche artistique », rappelle Laurent Piat, président du territoire Bièvre Sud Grésivaudan, lorsqu'il présente la genèse de ce projet né en 2019, qui a réuni des agriculteurs et des élèves de la Maison familiale et rurale (MFR) de Chatte. Ces ateliers d'écriture, animés par Aude Fabulet, poétesse et slameuse, ont abouti à la création d'un ouvrage sur leur métier, illustré de planches de BD dont ils sont les personnages et de textes illustrés par Nicolas Julo, Lucile Lux, Flore Henocque et Pablo Vasquez, illustrateurs.

Lectures d'extraits à voix haute

Les élèves de la MFR ont proposé la projection de micros-trottoirs, réalisés par leurs soins, sur des thèmes liés à l'agriculture : circuits courts, bien-être animal, place des femmes dans l'agriculture, la passion du métier... Une façon de prendre la température des perceptions et parfois des idées reçues des consommateurs. Au tour ensuite des quatre agriculteurs, Marianne, Corinne, Jean-Pierre et Joseph, de monter sur scène pour lire des extraits racontant

des tranches de leur vie. Humour, récits incarnés : tout est fait pour emmener le public dans leur quotidien, comme s'il y était !

Parmi les « artistes », Joseph Gamet, agriculteur à la retraite et élu MSA. Ils ont été épaulés par Valérie Bellemin, assistante sociale de la MSA Alpes du Nord, sur scène comme tout au long de ce beau projet, à la fois artistique et humain. Les planches de BD sont disponibles à l'emprunt sous forme d'exposition itinérante et l'ouvrage « Des voix des champs » de 72 pages sera bientôt imprimé en plusieurs exemplaires. À suivre... ■

• Contact pour emprunter gratuitement l'exposition de planches de BD :

- CTSG : Lorène Migeat, lorene.migeat@isere.chambagri.fr Tél. : 06 81 44 95 53 ;
- MSA Alpes du Nord : Valérie Bellemin, valerie@alpesdunord.msa.fr. Tél. : 04 76 88 76 32.

• Pour en savoir plus sur les coulisses du projet : www.youtube.com/watch?v=iYShF_QJ6wM



Les dangers du confinement



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

Les équipements de protection individuelle, ici le masque auto-sauveteur, sont les derniers remparts en cas de danger.

Qu'est-ce qu'un espace confiné ? Pour la petite dizaine d'employés réunie dans la salle de réunion flambant neuve de l'unité de méthanisation d'Arraincourt (Moselle), la réponse n'est pas si évidente. Pourtant, dans leur profession, ils sont souvent amenés à y intervenir. Une formation s'impose.

« On entend par espace confiné⁽¹⁾ une zone entièrement ou partiellement fermée. Cet espace n'est ni adapté ni destiné à être occupé par des personnes de façon continue. Il est nécessaire d'y entrer temporairement pour les vérifications, l'entretien ou les réparations. Lors de ces interventions, l'atmosphère peut avoir des risques importants pour la santé et la sécurité », explique Frédéric Tison qui anime cette journée de formation. Silos, cuves viticoles, réservoirs, fosses à lisier... rares sont les travailleurs agricoles n'intervenant jamais dans de tels environnements. Et s'ils ont généralement conscience des dangers auxquels ils peuvent être confrontés, ils ne mesurent pas toujours les risques. Pour preuve, 39% des accidents du travail liés aux espaces confinés concernent leur secteur (voir encadré). « Il y a, en moyenne, deux accidents mortels par an depuis 20 ans liés aux fosses à lisier, déplore Jean-Christophe Garnier, conseiller national en prévention à la CCMSA en charge des risques chimiques. On constate la même sinistralité avec les cuves de vinification. »

Un constat que partage Émilie Leduc, conseillère en prévention à la MSA Picardie : « Cet été, il y a eu un accident du travail mortel dans l'Aisne suite à l'intervention d'un exploitant dans un puits de condensats. Il y a moins d'un an, nous avons mis en place un groupe de travail sur la méthanisation. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait très peu de supports pour accompagner les entreprises ».

Travailler en espace confiné, c'est faire face à quatre dangers principaux – la toxicité, une ventilation naturelle insuffisante, un accès restreint ou difficile et une intervention de nature à diminuer la concentration en oxygène – qui induisent des risques d'asphyxie/anoxie, d'intoxication et

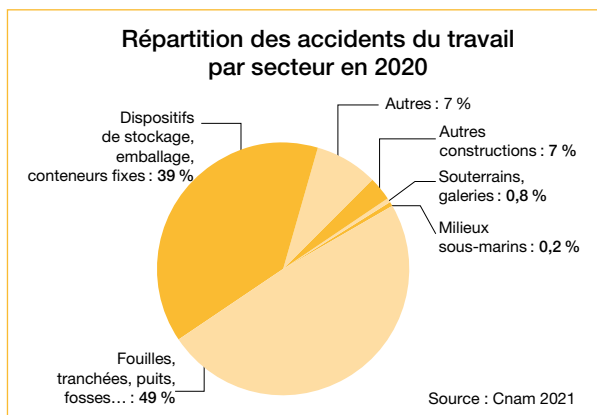
d'explosion. Bien sûr, comme le rappelle Frédéric Tison, la première recommandation est : « Tant que vous n'avez pas à entrer, n'entrez pas ! Quand je peux supprimer le danger, j'ai gagné ». Mais ce n'est pas toujours possible, il faut parfois intervenir. La première protection est alors la formation : « Quand on a formé et informé une personne, le risque d'accident est réduit de 30 % », poursuit-il. Contrôler, entretenir et vérifier l'équipement, mettre en place des documents (signalisation) et des protections collectives, et disposer de protections individuelles sont les mesures permettant de limiter le danger et enseignées au cours de cette formation. Du rôle majeur de la ventilation aux risques du travail en hauteur, en passant par le choix et l'utilisation de détecteurs de gaz fixes et/ou portatifs, et par les conditions requises pour qu'une explosion se produise, le formateur détaille chaque situation, chaque équipement. On s'entraîne à enfiler un harnais de sécurité et un masque auto-sauveteur et l'on constate les effets de la ventilation grâce à l'unité mobile de formation.

Éveiller les consciences

Même s'il n'est pas toujours évident pour ces actifs agricoles de rester assis pendant plusieurs heures, le message est passé et des consciences se sont éveillées : « Pendant les sept dernières années, j'ai fait plein d'erreurs dans mon fonctionnement, analyse Bertrand. Le fait d'avoir des exemples, des cas concrets et des explications, c'est vraiment formateur. Ça me fait réfléchir sur ce que l'on peut appliquer pour augmenter les chances de vie ou de survie par rapport à des opérations qui nous paraissent somme toute banales ». Ce que confirme Laurent : « Nous avons la notion du danger mais nous ne savons pas toujours le quantifier. On ne se rend pas compte que nous travaillons dans des endroits avec des risques vraiment importants. Nous avons appris pas mal de choses, il faut appliquer tout cela maintenant ! ».

■ Frédéric Fromentin

(1) : www.inrs.fr/risques/espaces-confinés/ce-qu-il-faut-retenir



Concours Innovation Marpa

Des projets inclusifs

Le 11 avril, la caisse centrale de la MSA a accueilli la cérémonie de remise des Prix de l'Innovation 2022 qui visent à soutenir des actions innovantes au sein des maisons d'accueil et résidence pour l'autonomie (Marpa). Les membres du jury ont ainsi récompensé six projets orientés vers l'extérieur et visant à développer les services rendus aux territoires. Retour sur les primés.

■ « Après l'effort, le réconfort ! » – Marpa « Les Aïauts » de Feuquières-en-Vimeu (Somme)

Pour préserver le lien social entre les personnes, favoriser le maintien de l'autonomie et maintenir les capacités motrices et cognitives des résidents, la Marpa « Les Aïauts » a pour projet de mettre en place un parcours de santé. Sa particularité est l'aménagement tant en intérieur qu'en extérieur des différents modules et la capsule de voyage immersif multisensoriel en fin de parcours pour se relaxer.

■ « Journée partage et découvertes » – réseau des Marpa de l'Ain

Samedi 17 septembre 2022, dans 14 Marpa du département de l'Ain, s'est déroulée une journée partage dont l'ambition est de créer un événement festif au cœur des Marpa du département à destination du grand public. Pour permettre d'associer le nom « Marpa » à un souvenir agréable, chaque établissement a choisi un thème propre : exposition vintage, festival de musique, marché de producteurs, pêche à la truite, kermesse...

■ Le journal « Marpa Saltusienne » – Marpa de Saulty (Pas-de-Calais)

En créant un journal, la Marpa de Saulty répond au besoin de maintenir et développer des liens sociaux et familiaux des résidents. « La Marpa Saltusienne » permet non seulement de développer les capacités cognitives et les compétences numériques mais est aussi un moyen de communiquer et de valoriser les actions des résidents. Informatif, ludique (avec chaque mois des jeux types sudoku, mots fléchés), il est également un support d'activités intergénérationnelles avec l'école de la commune.

■ « La Marpa fait sa culture » – Marpa de La Chapelle d'Angillon (Cher)

Faire de la Marpa de La Chapelle d'Angillon un lieu de culture transgénérationnel, tel est l'objectif de ce projet qui s'appuie sur un atelier de lecture commune avec les résidents et ouvert aux personnes du village. L'idée est de

La Marpa en chansons

Cette soirée de remise des prix a été l'occasion d'annoncer le premier concours de chant organisé par la fédération nationale des Marpa en direction de tous les adhérents, le « MarpaVision ». La chanson doit être transférée sur support vidéo accompagnée du formulaire de candidature dûment complété avant le 15 octobre. Contact : francis.gabriel@ccmsa.msa.fr



Pascal Cormery et Patricia Saget-Castex remettent le premier prix à la Marpa « Les Aïauts » de Feuquières-en-Vimeu, pour le projet « Après l'effort, le réconfort ».

© Juliette Jem

rebaptiser les différents espaces de l'établissement d'après Le Grand Meaulnes d'Alain Fournier, enfant du pays, et d'organiser des ateliers de motricité, certains avec les élèves de l'école primaire, basés sur la création de mosaïques, de peintures ou de panneaux d'identification en lien avec les nouvelles dénominations données aux lieux.

■ « Un village dans le village » – Marpa du Pays d'Urfé à Saint-Romain-d'Urfé (Loire)

Comme son nom l'indique, ce projet consiste à faire de la Marpa du Pays d'Urfé un village dans le village. Pour cela, une « P'tite boutique », ouverte quatre jours par semaine permettant aux résidents et aux habitants de faire leurs courses, une galerie d'art accueillant des expositions de peintures, photos, reportages, et un hébergement communal, pour accueillir les familles des résidents et des touristes de passage, sont créés dans la Marpa. Sa cour, ouverte sur le village et dotée d'une halle, accueille des commerçants itinérants et a été pensée pour rassembler et permettre des concerts ou des spectacles.

■ « Une journée à la Marpa » - Marpa La maison d'Arlande à Anneyron (Drôme) – Prix coup de cœur

En ouvrant ses portes à la journée aux personnes âgées du territoire, la Marpa La maison d'Arlande les aide à renouer des liens sociaux et rompre l'isolement en leur permettant de prendre un repas équilibré en compagnie d'autres personnes, de poursuivre leur vie à domicile dans les meilleures conditions grâce aux activités de stimulation cognitives et physiques proposées par la Marpa. Cette journée est aussi l'occasion pour l'aidant de s'accorder un instant de répit.

■ Frédéric Fromentin



Retrouvez les lauréats en vidéo ici :



Emploi agricole

Les femmes indispensables

Salariées, conjointes actives, cheffes d'exploitation ou d'entreprise agricole, les femmes occupent une place indispensable au fonctionnement de l'agriculture. En 2021, la population active non-salariée agricole féminine se compose de 104 900 cheffes et 16 500 collaboratrices d'exploitation, soit un total de près de 121 400 femmes, trois fois moins que les salariées en activité qui sont 360 300 à exercer ce métier.

480 000 femmes

en agriculture en 2021

SALARIÉES



35,7 %

des emplois salariés sont occupés par des femmes
(- 5,6 % par rapport à 2020).



39 ans

c'est l'âge moyen des salariées dans la production agricole.



80,7 %

sont en contrat à durée déterminée (CDD).



36,7 %

des saisonniers sont des femmes.



32,8 %

Cultures spécialisées (fruits, légumes, fleurs...)

NON-SALARIÉES



29,5 %

des exploitations agricoles sont dirigées ou codirigées par des femmes (chiffre stable par rapport à 2020).



51,6 ans

c'est l'âge moyen des femmes cheffes d'exploitation.



39,4 %

de l'ensemble des nouveaux installés, contre 39,6 % en 2020.



1 196

non-salariées agricoles ont fait appel à un remplaçant dans le cadre de leur maternité (+ 16,2 %).



Source : **statistiques de la MSA**



50,2 %

élevage de chevaux



12/17/2023 09:28:23 - © Vanessa Côté/ANV

Bravo, vous avez réussi à lui faire manger des carottes.

Vous avez enfin la réponse ! En jouant sur les textures et sur la forme, bébé sera plus enthousiaste à l'idée de goûter enfin aux légumes.

Pour plus d'astuces,
participez
aux P'tits ateliers
nutritifs

msa.fr/petits-ateliers-nutritifs



Flashez ce code QR pour vous inscrire



L'essentiel & plus encore